

PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

- COMMISSION DES FINANCES DU 4 décembre 2024 -

QU'EST-CE QU'UN DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE ?

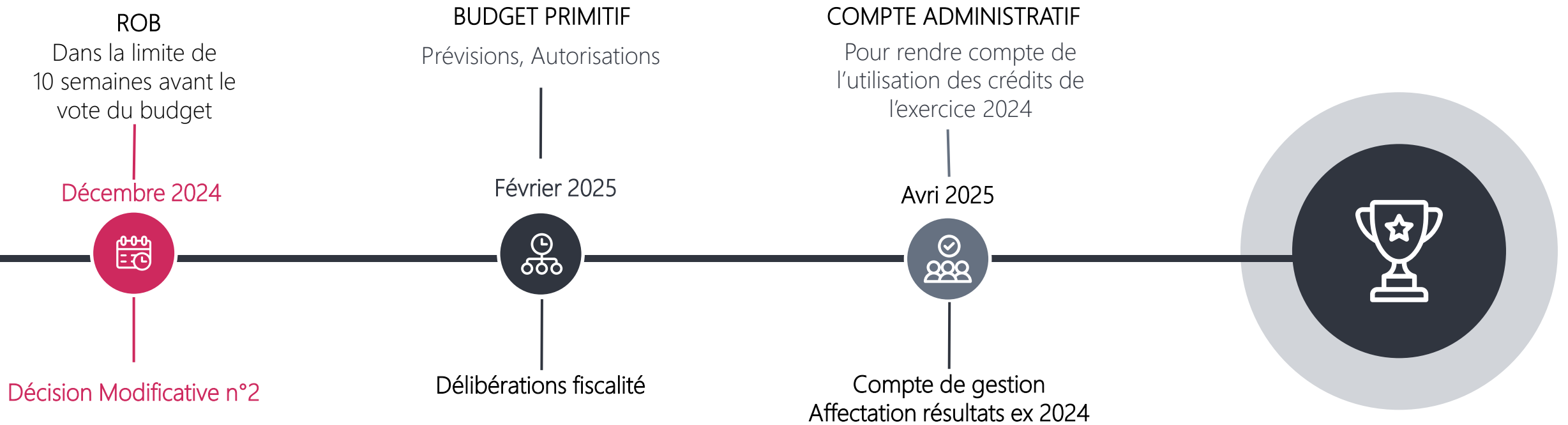
Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour principal but de renforcer la démocratie en instaurant une discussion au sein du conseil municipal sur les orientations budgétaires et en améliorant l'information financière de la collectivité.

Ce débat s'accompagne d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui portera sur :

- Les données majeures au niveau national, intercommunal et local qui influenceront sur les inscriptions budgétaires ;
- Les orientations budgétaires envisagées en matière de dépenses et de recettes ;
- Les projections financières de la ville.

QUEL EST LE CYCLE BUDGETAIRE DE LA VILLE ?

3



QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ?

4



DES PREVISIONS DE CROISSANCE MOROSES



Taux de croissance de l'économie mondiale à 3% en 2025 (2,7 % en 2023, 2,4% en 2024)



PIB de la zone euro à 1,2% en 2025 (0,9% en 2024)



Taux de croissance de l'économie française à 0,9% en 2025 (1,1% en 2024)



Déficit public à 5% du PIB en 2025 (6,1% en 2024)



Taux de chômage à 8% en 2025 (7,4% en 2024)

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ?

5



UNE INFLATION PERSISTANTE QUI ERODE LE POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES



Taux d'inflation à 1,5% en 2025 (5% en 2023 et 2% en 2024)



Baisse des tarifs réglementés de 10 % à partir de février 2025, pour seulement 60% des Français. (+25% en 2023 et +35% en 2024)



Baisse des prix d'approvisionnement en gaz naturel en 2025 (+25% en 2023 et +12% en 2024)



Ralentissement de l'inflation (+21% entre 2021 et 2024%)

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ?

6



DES INVESTISSEMENTS EN BERNE

-  Baisse de la demande et de l'offre de crédit aux ménages et entreprises
-  Hausse de l'épargne des ménages et baisse de la consommation de 0,9% en 2024
-  Baisse de l'investissement des entreprises de 1,5 %
-  Productivité des entreprises en baisse et augmentation des restructurations pour rattraper les pertes.

LA LOI DE FINANCES POUR 2025

7

PLF 2025 annulé suite au vote d'une motion de censure le 4 décembre.

Vote, par l'Assemblée nationale et le Sénat, du projet de loi de finances spéciale (art 45 de la LOLF) qui autorise la perception des impôts (selon les barèmes en vigueur dans la loi de finances 2024) et la répartition des crédits (à hauteur des enveloppes votées en 2024).

Création d'un fonds de précaution de 3 Mds€ alimenté par une ponction sur les recettes fiscales des collectivités dont les DRF sont supérieures à 40M€. Cette mesure ne concernait pas Bourg-la-Reine, dont le volume des dépenses réelles de fonctionnement 2023 se situe à 36 M€.



Baisse du taux de compensation de la TVA (FCTVA) de 16,40 % à 14,85 %. Cette mesure faisait perdre à la Ville une recette d'investissement d'environ 350 K€.



Diminution de l'enveloppe du Fonds vert de 60%. Cette mesure impactait les futurs investissements réalisés par la Ville.



Augmentation annuelle de 4 points, entre 2025-2027, des cotisations CNRACL. Cette mesure impactait le budget de fonctionnement à hauteur de 240 K€. Cependant, cette mesure, qui figure dans une annexe du projet de loi et non directement dans la loi elle-même, pourrait être mise en œuvre par décret.



Non reconduction de la GIPA (la Garantie individuelle du pouvoir d'achat). En 2023, 30 agents avaient bénéficié de ce dispositif, pour un montant total de 13 203€.



QUELLES SONT LES ORIENTATIONS RETENUES POUR LE BUDGET 2025

Malgré un contexte financier de plus en plus restreint pour les collectivités territoriales, la Ville s'attachera à maintenir et développer cette qualité de services, chère aux Réginaburgiens, tout en investissant dans les équipements de demain.

Face aux enjeux climatiques et les risques qui pèsent sur les générations futures, il est nécessaire d'être à la fois volontaire mais aussi moteur dans la transformation de nos habitudes et nos modes de consommation, afin de tendre encore plus vite vers la sobriété et l'exemplarité.

Cet état d'esprit impose ainsi, à l'équipe municipale, de poursuivre le travail déjà impulsé en 2020 afin d'inscrire au cœur des priorités de l'action politique la dimension environnementale et sociale.

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS RETENUES POUR LE BUDGET 2025

9

REDUIRE L'IMPACT ECOLOGIQUE DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Campus de l'enfance

Projet de géothermie

Remplacement de chaudières

RENATURER LA VILLE POUR LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Cours oasis Fontaine Grelot et Bas-Cogwarts

Parc Faïencerie et îlot des Rosiers

Végétalisation place Condorcet

PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET DE LA JEUNESSE

Structuration du réseau éducatif

Soutien financier aux écoles et associations en charge de l'éducation

Projet crèche Hoffman

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PUBLICS EN DIFFICULTE

Création de la maison de la santé

Création d'une structure de soutien à la parentalité

Mise en œuvre du plan d'actions 2025 dans le cadre des « Engagements Quartiers 2030 »



QUELLES SONT LES ORIENTATIONS RETENUES POUR LE BUDGET 2025

10

INITIER LES CITOYENS DE DEMAIN A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Poursuite du budget participatif

Conseil des Enfants Citoyens (CEC) et
Conseil des Jeunes Citoyens (CJC)

Programme « Booste ton projet »

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE, VECTEUR DE SANTE ET DE BIEN-ÊTRE

Programme d'entretien et rénovation
des équipements ; gymnase Carnot,
terrains de foot, vestiaires tennis,...

Soutien aux associations sportives

DYNAMISER LA VILLE ET ETENDRE SON RAYONNEMENT

Large panel d'activités culturelles

Soutien financier aux associations 1M€

Création, prospection et suivi des
implantations commerciales

AGIR POUR LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Investissements récurrents pour
garantir l'ordre et la sécurité
(recrutements, matériels, caméras,...)

Soutien financier à l'installation de
dispositifs anti-intrusion



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

11

Evolution de 1,5% des charges à caractère général (8,35M€)

Progression de la masse salariale de 1,7% (sans CNRACL) ou 2,3% (avec CNRACL) (19,05M€)

Augmentation du FPIC de 3%
Et du FCCT de 1% (7,21M€)

Enveloppe globale de subventions aux associations maintenue à 1M€

Subvention d'équilibre versée au CCAS en fonction des projets et actions 2025 (0,38M€ en 2024)

DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES
MALGRE UNE HAUSSE DES SERVICES A LA
POPULATION.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

12

Revalorisation forfaitaire des bases d'imposition à la TF de 1,7% (14,7M€).

Evolution des recettes DMTO (Droits de mutation) à 1,6M€.

Evolution de la compensation TH de 2,5% (10M€) et de la TICFE (0,28M€)

Evolution des produits des services à 4,26M€

DGF en baisse de 2,5% (1,8M€)

Maintien des subventions de fonctionnement (3M€)

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT A
DIVERSIFIER, AFIN DE NE PAS ALOURDIR LA
FISCALITE DES MENAGES

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

13

Epargne brute en hausse de 13% par rapport à 2024
(3,5M€)

Recettes de FCTVA en hausse de 27% (3M€)

Maintien des subventions à son niveau
le plus haut (4,7M€)

Opérations de cession foncière (15M€)

Taxe d'aménagement en baisse de 73% (44K€)
suite à changement de modalités de
perception

Pas d'emprunt pour financer les nouveaux projets

DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
TOUJOURS PLUS
DYNAMIQUES

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

14

Un programme de 60M€ d'investissements réalisé entre 2020 et 2024

Livraison du Campus de l'enfance 16,5M€

Création d'un parc paysager sur le site de la Faïencerie 2M€

Création du jardin des Rosiers et végétalisation de la place Condorcet 0,8M€

Acquisition d'un étage du parking pour favoriser l'implantation d'un nouveau commerce 0,6M€

DES EQUIPEMENTS
PUBLICS DE QUALITE,
REALISES A MOINDRE COÛT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

15

Un budget annuel de 2,5M€ consacré à l'entretien des équipements, à la vidéoprotection et à la mise aux normes énergétiques des bâtiments

Mise en accessibilité des bâtiments 0,15M€

Développement du numérique notamment dans les écoles 0,4M€

Financement du logement social 0,27M€

Ouverture de la maison de la santé 0,1M€

DES EQUIPEMENTS
PUBLICS DE QUALITE,
REALISES A MOINDRE COÛT

LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

16

Développement d'une ingénierie financière axée autour de la recherche active de subventions auprès de nos partenaires institutionnels (financements de 80% de la place de la gare, 60% pour l'espace Joséphine BAKER, 40% pour le campus de l'enfance).

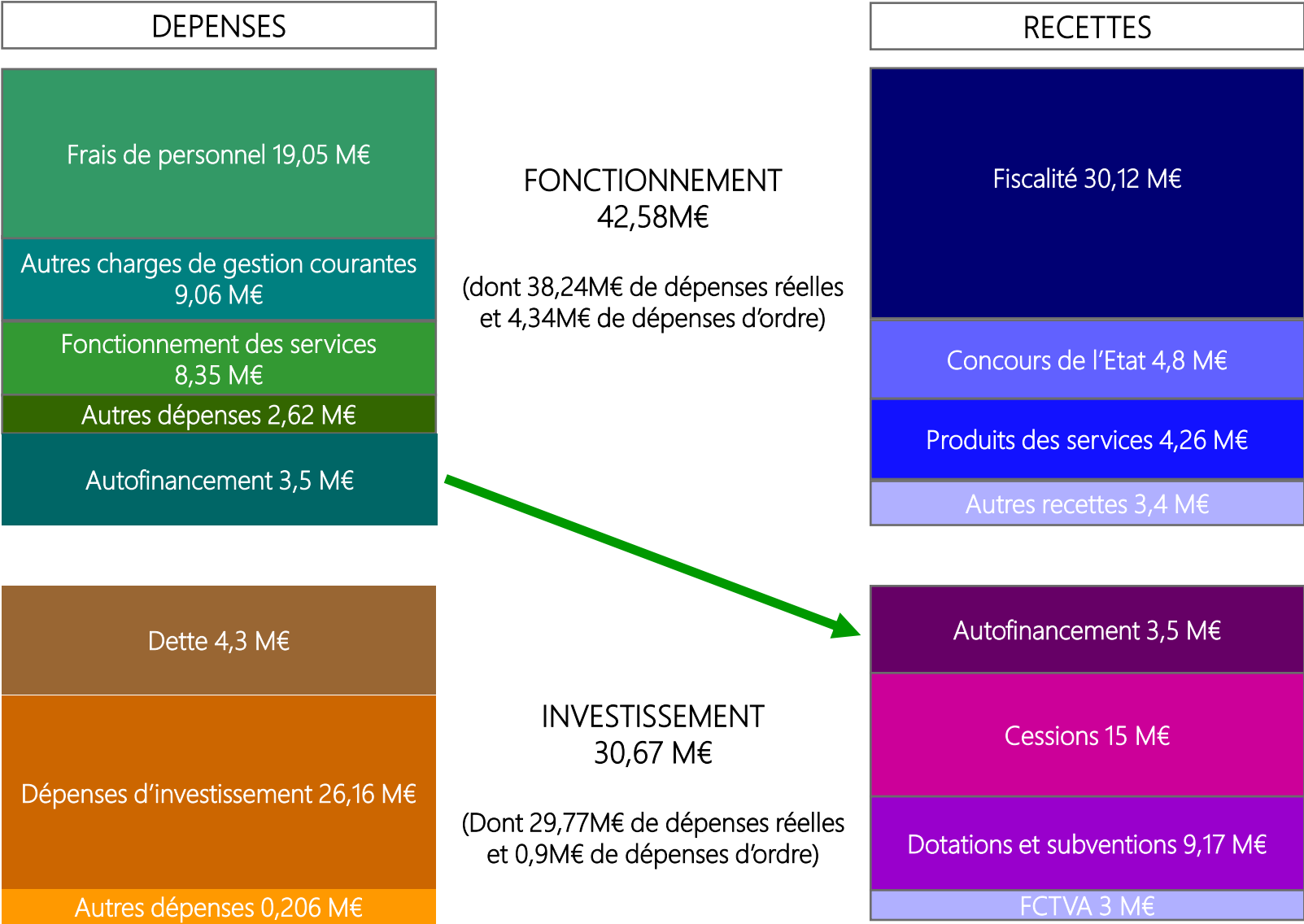
Gestion active et maîtrisée de la dette (ratio d'endettement < à 12 ans, 19 emprunts auprès de 8 établissements bancaires, 60% des emprunts à taux fixe). Un encours de dette qui baisse de 35,5M€ au 31/12/2024 à 33,5M€ au 31/12/2025.

Une gestion de trésorerie qui tient compte du volume et de la périodicité des encaissements et des décaissements et une anticipation des besoins de liquidité qui permet d'activer les instruments financiers (demandes de versement de subventions, FCTVA, lignes de trésorerie, ...) de la manière la plus opportune.



Garantir un niveau de services de qualité tout en maîtrisant les coûts et en préservant les marges financières qui permettront d'investir

SYNTHESE



VOUS REMERCIANT POUR
VOTRE ATTENTION